

Motion des représentants des enseignants (Liste FSU) au Conseil d'Administration du lycée Paul Duez

Les enseignants FSU élus au conseil d'administration déplorent les conditions dans lesquelles s'effectue à nouveau, cette année, la préparation de la rentrée 2010. En effet, alors que depuis plusieurs années, l'Académie de Lille a subi de très nombreuses suppressions d'emplois (plus de 5000 postes depuis 2002), ce sont à nouveau l'équivalent de 646 postes d'enseignants qui seront supprimés à la rentrée prochaine. Ces suppressions, 16 000 au niveau national, s'inscrivent dans le cadre de la révision générale des politiques publiques et de la volonté gouvernementale de supprimer 100 000 postes de fonctionnaires en 5 ans.

Dans l'éducation nationale, ce choix nous semble incompatible avec, d'une part la remontée démographique déjà perceptible largement en collège et qui annonce une stabilité des effectifs élèves à l'entrée en seconde en septembre 2010.

D'autre part, cette politique nous semble également inadaptée, dans un cadre désormais mondialisé, et dans un contexte économique et social très difficile, face à la nécessité de favoriser un nécessaire accroissement des qualifications et de la formation initiale. L'Etat devrait au contraire montrer l'exemple en investissant massivement dans la formation de sa jeunesse pour mieux préparer les défis de l'avenir.

Ce choix de restriction des moyens humains met clairement en péril les missions du service public d'éducation nationale. Comment ne pas voir comme une véritable provocation le doublement cette année des postes d'enseignants au concours des établissements privés et dans le même temps, à la fois la stagnation des postes au concours dans le service public et de très nombreuses suppressions de postes.

L'Académie de Lille est à nouveau la plus touchée de France pour ces suppressions, malgré ses difficultés économiques et sociales et ses résultats difficiles à toutes les évaluations scolaires : Cela se traduit par une réduction de l'offre de formation, une montée des effectifs par classe dans de nombreux établissements et a des effets sur tout le fonctionnement du service public d'éducation nationale (suppression des RASED, fin de la scolarisation à 2 ans, disparition progressive des COP, diminution des heures par discipline en lycée...). Si toutes les classes de collège, dans le département du Nord l'an prochain étaient à 24 élèves, il faudrait créer 870 postes. En lycée au niveau national, à la rentrée 2008, 71% des classes comptaient plus de 30 élèves en seconde.

La rentrée 2010 est aussi le moment choisi, par le ministère pour annoncer et lancer la réforme de la formation des maîtres qui va se traduire à la rentrée par la suppression de l'année de stage pour les futurs enseignants : alors que leurs aînés rentraient dans le métier accompagnés, sur la base de 4 à 6 heures en responsabilité, les enseignants recrutés aux concours en 2010 exerceront 3 mois plus tard, dès la rentrée sur la base d'un service annualisé à 12h : dans l'Académie il est prévu que ceux-ci aient un emploi du temps dès septembre à 18h et qu'ils soient remplacés 11 semaines dans l'année par des étudiants préparant les concours. Il s'agit bien d'une dégradation importante de la formation professionnelle mais aussi des conditions d'entrée dans le métier pour ces jeunes collègues : cela aura forcément des conséquences négatives sur la qualité de l'enseignement dispensé à court et à moyen terme.

La rentrée 2010 est enfin le moment choisi pour mettre en place dans la précipitation une réforme du lycée aux conséquences importantes et qui n'a pas été élaborée dans le cadre de véritables négociations avec toute la communauté éducative.

Cette réforme installe une déréglementation des conditions d'enseignement par la disparition de seuils nationaux pour les doublages, par la possibilité ouverte que des enseignements soient attribués à des collègues spécialistes d'une autre discipline, par la gestion locale au titre de l'autonomie, d'un tiers du temps d'enseignement (10 h en classe de seconde) source de mise en concurrence des disciplines et des collègues dans un cadre de pénurie, d'inégalités d'un établissement à l'autre.

Cette réforme se traduit également par la disparition de nombreuses heures disciplinaires sur tous les niveaux (- 5h de SES sur le cursus de la filière ES par exemple, - 4 heures de sciences sur la filière S...), par la disparition des modules pour les disciplines de tronc commun sans qu'aucun bilan, sans qu'aucune réflexion n'ait été menée sur leur efficacité dans le cadre de la gestion des difficultés des élèves : celle-ci se voit repoussée dans un cadre qui n'est plus le cadre de la classe et du rapport prof-élève construit sur la durée, dans des heures d'accompagnement personnalisé, « fourre tout » à géométrie variable d'un établissement à l'autre.

« Fourre tout » puisque ces heures doivent non seulement être des lieux de remédiation mais aussi d'approfondissement ou encore le lieu du travail à l'orientation. La mise en place de l'accompagnement personnalisé soulève à la fois des questions de moyens humains, de lieux de travail disponibles, de gestion de groupe des élèves par des professeurs qui parfois ne les connaissent pas, et questionne la place des disciplines dans la formation de nos élèves.

Cette réforme se fait au nom d'une volonté de mieux orienter les élèves : notre établissement ne dispose plus que d'un COP (conseiller d'orientation psychologue) depuis la rentrée ; actuellement au niveau national, chaque année 50 COP sont recrutés pour 300 départs à la retraite et dans l'Académie il ne reste qu'un COP pour 1400 élèves. La réforme prévoit que de plus en plus l'orientation soit confiée aux professeurs (non formés et non spécialistes de la question) et que les COP, seuls personnels psychologues pouvant, à nos côtés, aider des élèves à bâtir un projet positif, n'interviennent plus. Ce n'est pas notre conception d'une orientation efficace.

Nous considérons également que l'annonce de stages passerelles, de remise à niveau permettant aux élèves de passer d'une filière à l'autre, d'une classe à l'autre est un leurre qui pourrait permettre l'externalisation de ces stages, censés valider une formation, au profit d'entreprises privées. C'est avoir une piètre idée des contenus enseignés que de croire qu'ils puissent être rattrapés en quelques jours.

Cette réforme se traduira également par la mise en application dès la rentrée 2010 de programmes disciplinaires élaborés dans l'urgence, sans concertation et dont on peut craindre qu'ils dénaturent les disciplines.

D'ailleurs, les enseignements technologiques en classe de seconde voient leur part extrêmement réduite en termes d'horaires (et parfois d'ambitions) mettant en péril à terme les filières technologiques, réduisant leur vivier et leur capacité d'attraction alors même que les bacs technologiques ont concouru fortement à la démocratisation (certes inachevée) du lycée.

Comment comprendre en STI, l'abandon de la dynamique initiée par l'expérimentation de l'ITSI qui avait dans notre établissement commencé à permettre la remontée en effectifs des classes de STI GM et GE. Comment comprendre que l'on supprime 75% de l'enseignement technologique des élèves souhaitant se destiner vers la filière ST2S (on passe de 6h à 1,5 heures par semaine).

Enfin, cette réforme souhaite la généralisation des groupes de compétence en langue vivante dont l'expérimentation n'a débouché sur aucun bilan sérieux et objectif.

C'est autre chose que les personnels attendaient pour faire en sorte de traiter les problèmes du lycée actuel et d'améliorer la réussite des élèves.

La répartition des moyens horaires pour la rentrée prochaine dans notre établissement s'inscrit dans ce contexte et intègre cette réforme.

Nous sommes conscients qu'au niveau local, la direction de l'établissement a tout fait pour faire en sorte de préserver la carte des options, de présenter une organisation des enseignements cohérente et organisée en concertation, et a cherché à solutionner toutes les conséquences humaines liées à une dotation insuffisante.

Nous ne pouvons néanmoins nous satisfaire d'une dotation en heures postes qui ne comprend pas les heures correspondant à l'ouverture d'une nouvelle division de seconde. Les besoins ainsi créés ne s'accompagnent pas ainsi de moyens humains supplémentaires mais bien d'une augmentation des heures supplémentaires.

Le principe de la dotation horaire globalisée aboutit ainsi forcément à des choix non satisfaisants : nécessité d'un complément de service en EPS alors que les besoins en heures d'enseignement existent et

que les collègues couvrent à 5 ces besoins ; ceux-ci ne souhaitent pas faire d'heures supplémentaires et ont mis en place une organisation qui permet aux élèves de bénéficier d'un réel choix d'activité à l'intérieur de créneaux de regroupement. C'est la seule façon de répondre aux contraintes de programmes du cycle lycée et aux contraintes d'organisation pour les épreuves du BAC, seule façon aussi de respecter le projet et les aspirations de chaque élève.

Ils ont aussi développé depuis plusieurs années une association sportive dynamique au profit des élèves. Cette organisation est remise en cause par l'application d'une pure logique comptable qui s'abat (pour éviter d'autres problèmes humains) sur l'une des seules disciplines qui connaît un départ en retraite. Cela aura également de l'influence sur la gestion des installations sportives en la compliquant.

Nous ne pouvons également nous satisfaire de voir se multiplier les compléments de service reçus qui créent des situations d'exercice du métier compliquées pour des collègues à cheval sur plusieurs établissements.

Nous déplorons aussi que, pour pouvoir fonctionner, l'établissement soit obligé d'avoir recours à un grand nombre d'heures supplémentaires qui se traduiront inévitablement par une charge supplémentaire de travail pour les enseignants qui seront, en même temps, moins disponibles pour leurs élèves.

Avec plus de classes par profs, c'est forcément moins de temps à consacrer à chaque élève.

C'est bien la qualité de l'enseignement qui risque de se dégrader.

Sur la nouvelle classe de seconde, nous avons apprécié la qualité du dialogue qui a pu s'instaurer dans l'établissement. Mais nous ne sommes pas d'accord avec la décision du Rectorat de ne pas ouvrir les enseignements exploratoires « biotechnologie », « création et activités artistiques » et « science et laboratoire ». Nous regrettons particulièrement que cet enseignement scientifique qui sera ouvert dans d'autres établissements du bassin n'ait pas pu l'être chez nous aussi alors que les équipes d'enseignants étaient prêts à investir ce nouvel enseignement.

Après deux années où notre établissement a été fortement touché par des suppressions de postes massives, aucune mesure de carte scolaire n'est finalement prévue à la rentrée prochaine. Mais cette préparation de rentrée qui est la première traduction concrète d'une réforme des lycées dont ne nous voulons pas, ressemble à nouveau à une opération de gestion de la pénurie en heures postes.

Conscients du travail constructif opéré par la direction de l'établissement, mais regrettant une dotation insuffisante en heures postes, solidaires avec les établissements du bassin et de l'Académie très fortement touchés, nous ne pouvons cautionner la politique menée dans l'éducation nationale actuellement et ne pouvons donc donner notre approbation à cette préparation de rentrée.